DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE

Arrondissement de Pontoise

Canton de Vigny

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE COURCELLES SUR VIOSNE

14, rue de la Libération, 95 650 COURCELLES SUR VIOSNE

Tél. : 01 34 42 71 01 Télécopie : 01 34 66 93 71

@ : mairie.courcelles95@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 OCTOBRE 2008

Nombre de membres en exercice. : 10

Nombre de membres présents …… : 10

Nombre de membres votants …… : 10

Date de convocation…… : 3/10/2008

Date affichage…… : 17/10/2008

Le 9 Octobre 2008, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de son Maire : Monsieur Gérard GRAIS.

ETAIENT PRESENTS : Mr Gérard GRAIS, Maire , Mme Laurence MANOFF, Adjoint, Mr LARUE Cédric, Adjoint , Mr DUPONT Jean-Claude, Mr ROCHE Christophe, Mme FLOHART Gaëlle, Mr ENGUERAND Daniel, Mr RAULT Albert, Mme KERJEAN Magali, Mme ROLLAND Josie .

SECRETAIRE DE SEANCE : Mr RAULT Albert

Après avoir constaté que le quorum est atteint le Maire ouvre la séance. Le compte rendu de la séance du 18 Septembre 2008 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- **Délibération concernant la signature du contrat avec l'Architecte pour le contrat rural**

Délibération contrat VEOLIA pour l'entretien du réseau d'eaux pluviales.
- **Election d'un délégué au SIERC.**
- **Questions diverses.**

DELIBERATION CONCERNANT LA SIGNATURE DU CONTRAT AVEC L'ARCHITECTE POUR LE CONTRAT RURAL

Suite au choix de l'architecte Monsieur CAILLAUD Jean-Michel par délibération du Conseil Municipal du 4 septembre 2008, Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat avec ce cabinet d'architecture ainsi que tout document s'y référant.

DELIBERATION CONCERNANT LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR L' ENTRETIEN DU RESEAU D'EAUX PLUVIALES

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal une proposition de convention pour l'entretien des canalisations et ouvrages d'eaux pluviales proposée par la société VEOLIA. Son montant s'élève à 2241.50 euros par an et la commune s'engage pour une durée de 5 ans. Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur Le Maire à signer cette convention. Les crédits seront prévus au budget.

ELECTION D'UN NOUVEAU DELEGUE AU SIERC (SYNDICAT INTERCOMMUNAL ELECTRICITE ET RESEAUX DE CABLES DU VEXIN)

A l'unanimité Monsieur ENGUERAND Daniel est remplacé en tant que délégué du SIERC par
Monsieur RAULT Albert
5 Rue de la Groux
95650 COURCELLES SUR VIOSNE

QUESTIONS DIVERSES

Suite au dépôt des plans de l'atelier municipal par l'architecte Monsieur CAILLAUD , le Conseil demande que la porte soit plus grande , souhaite savoir si les parties non visibles de la rue en parpaings seront enduites. Monsieur le Maire contactera Monsieur CAILLAUD.

Monsieur GRAIS a rencontré Madame LAFOND du PNR concernant l'aménagement de l'aire de jeux, celle-ci pourrait bénéficier de subventions à hauteur de 60% pour niveler le terrain et de 40% pour l'aménagement lui-même. Un nouveau rendez vous est à fixer entre le 20 et le 22 octobre avec Madame LAFOND.

Il est prévu d'organiser le 11 novembre et la fête de Noël avec la Commune de Montgeroult. La date retenue pour le spectacle de Noël est le 13 décembre à 11 heures à la salle de Montgeroult.

L'Association des Parents d'Elèves stockait jusqu'à maintenant son matériel à Montgeroult au château, elle demande l'autorisation de le mettre dans l'ancien « logement enseignant » à Courcelles. Pas d'objection, mais il faut dégager la responsabilité de la Commune en cas de problème avec le matériel.

Une réunion est envisagée samedi matin en Mairie à 9 heures pour finaliser le bulletin municipal avant impression.

Monsieur ROCHE lance la consultation des entreprises qui lui ont été conseillées par le PNR pour l'aménagement de l'abri kiosque et la cartographie devant y figurer.

Monsieur LARUE a demandé un devis pour la réparation du chauffage de l'église.

Les fossés dont l'entretien est à la charge de la Commune sont curés à 80%, le reste sera à réaliser l'an prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée, la prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au 20 novembre 2008 à 20h.

Le secrétaire de séance : Albert RAULT Le Maire : Gérard GRAIS

Les Membres